



SOCIÉTÉS SAVANTES

LÉTAT AU 1^{er} JANVIER 1899 DES PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Prix Lebrun.* — Ce prix, fondé en 1805 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille d'honneur qui est destinée aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises, ou aux auteurs de découvertes qui intéressent l'industrie en général et celle de la soie en particulier. Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine.

Ce prix sera distribué en 1899, s'il y a lieu. Les envois pour le concours doivent être parvenus à l'Académie avant le 1^{er} juillet 1899.

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé en 1866, par M. et M^{me} Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1.800 francs. Il est décerné tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme peu favorisé des dons de la fortune, né dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences, ou les beaux-arts, et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir dix-sept ans au moins et vingt-trois ans au plus. En aucun cas le prix ne peut être divisé.